



Isolation mur extérieur sur le jardin d'un voisin : contrepartie

Par **manolita**, le **30/05/2017** à **14:53**

Bonjour, un voisin souhaite isoler par l'extérieur un très grand mur qui donne sur mon jardin. Puis-je demander une contrepartie en échange de mon accord et dans l'affirmative, de quel ordre ? (financière, etc... sachant que cette isolation empiète sur mon espace et que je n'ai aucun intérêt à accepter).

Merci d'avance, Cordialement,

Par **janus2fr**, le **30/05/2017** à **14:57**

Bonjour,

Le plus simple dans ce genre de cas et si vous êtes d'accord, c'est de vendre à votre voisin la surface de terrain nécessaire à son opération.

Par **manolita**, le **30/05/2017** à **15:05**

Merci pour votre réponse, en effet, il me suffit de calculer le prix au m2. Bien cordialement,

Par **youris**, le **30/05/2017** à **16:12**

bjr,

ne pas oublier que les frais notariés de mutation immobilière, en principe à la charge de votre voisin seront sans doute supérieurs à la valeur du terrain vendu.

salutations

Par **manolita**, le **30/05/2017** à **19:40**

Merci pour cette précision. Le sachant je le préciserai auprès du voisin pour m'assurer qu'il le prenne à sa charge.

La question que je me pose est celle du prix au m2. En effet, il y a une différence entre le prix

au m2 d'un jardin et celle d'une partie habitable. Je perds des m2 de jardin mais mon voisin récupère lui des m2 habitables... Je ne cherche pas à être pointilleuse mais comme ce voisin est un organisme officiel, je pense qu'il a quand même un minimum de moyens (du moins je l'espère).

Par **youris**, le **30/05/2017** à **20:34**

bonjour,
comme rien ne vous oblige à répondre favorablement à la demande de votre voisin, vous êtes en position de force pour négocier.
salutations